

**Comité exécutif du
Programme du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte
28 février 2023
Français
Original : anglais et français

Comité permanent
Quatre-vingt-sixième réunion

Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Situation de déplacement en Syrie

Le conflit en République arabe syrienne, actuellement dans sa 12^e année, a produit l'une des plus grandes crises de déplacement au monde. Plus de 5,5 millions de réfugiés syriens sont toujours généreusement accueillis par les pays voisins, dans un contexte d'aggravation des conditions socio-économiques locales. Une rhétorique anti-réfugiés a été constatée dans certains pays d'accueil, des voix de plus en plus nombreuses s'élevant pour demander que les réfugiés rentrent chez eux. Les conclusions préliminaires de la 10^e évaluation de vulnérabilité des réfugiés syriens au Liban en 2022 font état d'une forte dégradation des conditions de vie de ces réfugiés, 90 % des familles vivant dans une extrême pauvreté et ayant un besoin criant d'assistance pour survivre. Les vulnérabilités des réfugiés syriens, ainsi que des communautés d'accueil, devraient s'aggraver en 2023.

Les retours de réfugiés en République arabe syrienne à partir des pays voisins devraient fluctuer et dépendront fortement des conditions de sécurité à l'intérieur du pays d'origine. Environ 51 000 réfugiés ont opté pour le retour en 2022, soit une légère hausse par rapport aux années précédentes. Les réfugiés syriens sont ceux qui ont le plus grand besoin de réinstallation au monde, plus de 777 000 Syriens ayant été identifiés comme ayant besoin d'être réinstallés. La réinstallation reste un test majeur du partage de la charge et des responsabilités par la communauté internationale.

À l'intérieur de la République arabe syrienne, les besoins humanitaires demeurent importants. D'après l'Aperçu 2023 des besoins humanitaires, 15,3 millions de personnes ont besoin d'assistance, contre 14,6 millions en 2022. Cette population comprend les personnes vivant dans le nord-ouest, qui continuent à bénéficier de l'opération transfrontalière à partir de Gaziantep à la suite du renouvellement de la résolution 2672 (2023) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le HCR continuera à fournir tout un éventail de services d'assistance aux réfugiés, aux déplacés internes et aux personnes de retour. L'Organisation s'attachera aussi à renforcer l'autonomie des personnes et à réduire les risques en matière de protection par des réseaux s'appuyant sur la communauté. Le HCR continue à codiriger les groupes sectoriels de la protection, des abris et de la coordination et de la gestion des camps en réponse à la situation de déplacement interne.

Le HCR dirige, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise des réfugiés syriens, coordonnant le travail de plus de 270 partenaires, mené en appui aux efforts

nationaux en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Türkiye. Le Plan régional réfugié et résilience continuera à relier la réponse humanitaire aux stratégies nationales à long terme en vue d'une croissance inclusive et d'un développement durable.

Situation de déplacement en Iraq

Le travail du HCR en Iraq évolue d'une réponse d'urgence à une approche de développement à plus long terme. En 2023, les groupes sectoriels instaurés pour répondre au déplacement interne ont été désactivés et il sera mis fin au Plan de réponse humanitaire, conformément à la décision de l'équipe humanitaire de pays d'arrêter progressivement l'intervention humanitaire en faveur des déplacés internes et de se concentrer sur les solutions durables au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement. Le HCR et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dirigeront conjointement la nouvelle Plateforme de protection, qui fournit des orientations stratégiques et un soutien technique aux partenaires au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement.

L'Iraq continue à faire face à des défis économiques, politiques et de sécurité prolongés. Le HCR cherchera à renforcer encore l'environnement de protection des personnes relevant de sa compétence en améliorant leur bien-être économique et social. Les besoins des déplacés internes et des populations de retour en 2023 et au-delà seront pris en charge par une approche du développement par région plutôt qu'en fonction du statut de déplacement des personnes concernées. L'Organisation orientera également son soutien vers le renforcement des capacités des institutions publiques à fournir des services accessibles et de qualité, à faciliter les moyens d'existence, et à réparer les biens détruits ou endommagés et les infrastructures essentielles. Le HCR continuera à faciliter l'accès des déplacés internes et des personnes de retour à des documents d'état civil.

Afrique du Nord

Les conditions de sécurité en Libye restent complexes, avec des hostilités périodiques entre groupes armés et milices locales. Malgré les pourparlers de paix soutenus par des Nations Unies, la feuille de route relative à la tenue d'élections présidentielles reste indéterminée. Entre janvier et décembre 2022, le nombre de déplacés internes a chuté de 179 000 à 130 500, tandis que celui des anciens déplacés internes rentrés chez eux a augmenté de 662 000 à 695 500. Fin 2022, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile en Libye était supérieur à 40 000. Malgré un environnement opérationnel restrictif, le HCR continue à fournir des services de protection essentiels aux personnes déplacées dans son Centre communautaire d'accueil de jour, tout en assurant aussi une assistance vitale dans les centres de détention et les lieux de débarquement. En 2022, plus de 2200 personnes vulnérables sont parties dans le cadre d'évacuations d'urgence, de la réinstallation et des voies d'admission complémentaires, qui resteront une priorité.

Bien qu'elle soit principalement un pays de transit, la Tunisie accueille actuellement 9500 demandeurs d'asile. Les opérations de sauvetage et d'interception en mer ont augmenté de 34 % par rapport à 2021. Le HCR continuera à fournir une protection ciblée aux déplacés, y compris à ceux ayant été secourus en mer, tout en faisant une priorité de l'inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile, notamment de leur accès à un moyen d'existence, aux soins de santé et à l'éducation.

L'Égypte abrite plus de 290 000 réfugiés et demandeurs d'asile de différentes nationalités, principalement des Syriens. Le HCR maintiendra les services vitaux, notamment de réinstallation et détermination du statut de réfugié, et travaillera avec les autorités pour veiller à ce que les personnes ayant besoin de protection

internationale puissent être identifiées et protégées dans le pays. Il renforcera la collaboration avec ses homologues nationaux pour faciliter l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de protection sociale et leur offrir des possibilités de moyens d'existence.

En Algérie, le HCR assure l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié en milieu urbain. Il continue par ailleurs de plaider pour la liberté de déplacement et le droit à la liberté et à la sécurité des personnes et de veiller à ce que celles ayant besoin de protection internationale puissent être identifiées et protégées dans le pays. Les mouvements mixtes en cours se sont traduits par une augmentation de 21 % de la population urbaine de demandeurs d'asile en 2022, quelque 3100 personnes ayant été nouvellement enregistrées, essentiellement originaires de la République arabe syrienne. Malgré l'insuffisance chronique de financement, le HCR aidera 90 000 réfugiés sahraouis qui vivent dans des camps près de Tindouf, notamment dans les secteurs de l'éducation, des moyens d'existence, de la santé et de l'hygiène, tout en travaillant avec le Programme alimentaire mondial et les partenaires afin de lutter contre les graves pénuries alimentaires qui font grimper les niveaux de malnutrition dans les camps.

Le pays reste à la fois une destination et un pays de transit pour les mouvements mixtes. Si les traversées par la mer le long de la Méditerranée occidentale et des routes maritimes du nord-ouest de l'Afrique ont chuté de 29 % en 2022, la reprise des tentatives d'entrée à Melilla a abouti à beaucoup de décès, de personnes blessées et d'arrestations. Avec plus de 18 000 réfugiés et demandeurs d'asile relevant de la compétence du HCR enregistrés au Maroc, l'Organisation continuera à assurer des services de protection vitale, notamment l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié, l'apport d'une assistance juridique et l'octroi d'un logement d'urgence. Elle fournira aussi un soutien complet aux survivant(e)s de la violence liée au genre ainsi que l'accès à une formation professionnelle et à des activités génératrices de revenus.

En Mauritanie, le HCR continuera à assurer l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié pour les nouveaux arrivants, repérant les personnes ayant besoin d'une assistance spécifique dans le camp de Mbera et dans les zones urbaines, y compris une orientation psychosociale et une aide en espèces afin de couvrir leurs besoins élémentaires. Les retours de grande ampleur au Mali n'étant pas prévus en 2023, le HCR continue à tenter d'augmenter la résilience des réfugiés conformément à la politique d'inclusion du Gouvernement de Mauritanie, tout en intensifiant son engagement avec les acteurs du développement, afin de renforcer les capacités nationales.

Conseil de coopération du Golfe

Les activités de mobilisation des ressources se sont poursuivies dans toute la région du Conseil de coopération du Golfe, permettant de lever 41,6 millions de dollars E.-U. auprès du gouvernement et plus de 45 millions de dollars E.-U. auprès de donateurs privés en 2022. Globalement, les financements gouvernementaux ont chuté de 25 % par rapport à 2021. La coopération avec la Banque islamique de développement s'est traduite par le lancement du Fonds islamique mondial pour les réfugiés, qui fournit une aide humanitaire et au développement pour répondre aux crises de déplacement par une collecte de fonds conformes aux Principes islamiques de la charia.

Israël

Israël abrite quelque 26 500 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement de l'Érythrée et du Soudan, en plus de 35 000 Ukrainiens qui sont arrivés depuis février 2022 selon les estimations. Dans le cadre de sa réponse de protection, le HCR assure l'accès aux droits et aux services essentiels aux personnes en quête d'asile. Par

ailleurs, l'Organisation renforce les capacités des autorités et autres parties prenantes en matière de détermination du statut de réfugié et leur dispense des conseils pour des cas individuels. La prévention et l'intervention en matière de violence liée au genre reste une priorité, en plus de l'amélioration de l'accès à l'éducation, aux moyens d'existence et aux soins de santé.

Yémen

Le paysage politique et de sécurité au Yémen reste complexe et incertain. À la suite d'un cessez-le-feu bienvenu en avril 2022 qui a duré sept mois, les efforts se poursuivent pour trouver un règlement politique durable entre les parties au conflit. En 2022, le nombre de déplacés internes a atteint plus de 4,3 millions, dont 75 % de femmes et d'enfants. La situation économique catastrophique se caractérise par une hausse de l'inflation, due à la dévaluation de la monnaie, le coût élevé du carburant et des biens essentiels, et le maintien du blocus, plus de 78 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Malgré ces difficultés, le pays accueille plus de 97 318 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement d'Éthiopie et de Somalie, dont beaucoup risquent l'arrestation, la détention, le transfert forcé dans d'autres régions du pays et l'expulsion.

Le HCR continuera à fournir des services de protection essentiels ciblant à la fois les personnes nouvellement déplacées et celles qui se trouvent dans une situation de déplacement prolongée. L'apport d'une assistance juridique, notamment pour l'octroi de documents d'état civil et l'enregistrement, sera considéré comme prioritaire, en plus de conseils psychosociaux et de l'orientation des cas vulnérables vers les services spécialisés. L'assistance en espèces restera un outil de protection essentiel, même si elle a été réduite pour cause de financement insuffisant. Si les solutions durables restent difficiles à mettre en œuvre, la reprise du programme de rapatriement volontaire du HCR pour les réfugiés somaliens aidera 1500 réfugiés et demandeurs d'asile à rentrer chez eux en 2023 selon les estimations. Plus de 600 personnes sont rentrées en bateau de leur plein gré en 2022.

Mouvements mixtes et mouvements secondaires

En Afrique du Nord, les opérations du HCR ont continué à renforcer l'identification des personnes ayant besoin de la protection internationale. En 2022, environ 32 000 demandeurs d'asile nouvellement arrivés ont été enregistrés par le HCR dans la région, les groupes les plus nombreux provenant du Mali, de la République arabe syrienne et du Soudan. Cette population était composée de 44 % d'enfants, de 23 % de femmes et de 33 % d'hommes.

À la suite d'une tentative de traversée par la mer d'Afrique du Nord vers l'Europe, 24 800 réfugiés et migrants ont été débarqués en Libye après avoir été secourus ou interceptés. Ce chiffre représente une diminution de 23 % par rapport à 2021, malgré une légère augmentation du nombre de personnes qui tentent de franchir la mer depuis la Libye. D'autres sauvetages et interceptions ont aussi été menés par les autorités d'autres États nord africains, tandis que les arrivées au Yémen par voie maritime ont plus que doublé par rapport à 2021.

On sait qu'au moins 2200 réfugiés et migrants ont péri en mer entre l'Afrique du Nord et l'Europe en 2022. La route de la Méditerranée centrale a été la plus meurtrière, avec 61 % de ces décès.

Dans un contexte de conditions de plus en plus difficiles pour les réfugiés dans certaines parties de la région, de nouveaux mouvements secondaires ont été observés. On a enregistré une augmentation de plus de 200 % des tentatives de traverser la mer depuis le Liban pour gagner l'Europe, principalement par des Syriens. D'autres ont gagné la Libye par voie aérienne puis ont tenté de traverser la mer pour rejoindre

l'Europe. Le HCR a continué à mener un travail intense de sensibilisation et de communication avec les communautés afin d'informer les réfugiés sur les risques liés à de tels voyages et de les encourager à contacter le HCR et ses partenaires pour voir comment leurs problèmes de protection et d'assistance pourraient être pris en compte dans la région.

B. Progrès et défis par domaine d'impact en 2022 et plans actualisés pour 2023

Parvenir à un environnement de protection favorable

En 2022, près de 200 000 personnes ont été nouvellement enregistrées auprès du HCR dans la région, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2021 et à la suite de l'allègement des restrictions liées à la maladie à coronavirus (COVID-19). Sur ce nombre, 52 % étaient des Syriens. Les opérations du HCR continuent à utiliser des procédures avec présence physique et des procédures hybrides afin d'assurer l'accès aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation, de réduire le nombre de dossiers en attente et de procéder à des opérations de vérification, tout en assurant la qualité et la protection des données.

Le HCR a continué à assurer la détermination du statut de réfugié conformément à son mandat dans 17 des 18 pays de la région. La détermination du statut de réfugié reste un outil de protection essentiel, qui garantit l'accès aux droits et à l'assistance, et facilite les solutions. Les opérations de pays dans la région ont renforcé les activités de détermination du statut de réfugié à la suite de la pandémie de COVID-19 et ont réexaminé les stratégies dans ce domaine afin qu'elles correspondent aux réalités du moment. Le HCR a publié des orientations pertinentes sur les pays et des informations sur les pays d'origine à l'intention des personnes chargées de statuer sur les demandes, y compris les orientations actualisées sur l'alternative de fuite interne ou de relocalisation en Iraq. De nouvelles orientations sur l'éligibilité en Iraq et des informations sur le pays d'origine relatives à la situation des réfugiés palestiniens au Liban seront publiées en 2023.

En 2023, le HCR continuera à mettre en œuvre toute une série de mesures visant à prévenir et à réduire l'apatridie, et à identifier et protéger les communautés apatrides. Ces mesures comprennent notamment l'apport d'une assistance juridique, un soutien aux autorités pour les aider à délivrer des documents d'état civil, des études qui serviront à mettre au point des interventions fondées sur des éléments concrets, le renforcement des capacités et les actions de plaidoyer. Le HCR collabore avec les gouvernements et d'autres parties prenantes afin de progresser dans ce domaine. Nous citerons à titre d'exemple l'organisation d'un cours en langue arabe sur la prévention de l'apatridie et une réunion régionale visant à promouvoir des droits de la nationalité identiques pour les deux sexes.

En 2023, les formations relatives à la responsabilité envers les populations touchées et les organisations dirigées par la communauté seront facilitées et encouragées. L'accès aux systèmes de protection sociale sera promu par l'apport d'un appui aux gouvernements, un travail de recherche et une communication avec les communautés.

Pouvoir exercer ses droits fondamentaux dans un environnement sûr

La région compte environ 2,2 millions d'enfants d'âge scolaire relevant de la compétence du HCR en proie à des problèmes de protection complexes, souvent déscolarisés et n'ayant que des perspectives d'emploi limitées. La COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur l'apprentissage, la protection et la situation socio-économique. Pour y remédier, le HCR travaille avec les gouvernements et ses partenaires afin de renforcer les systèmes nationaux, de lutter contre les obstacles à

l'accès à l'enseignement, et de soutenir le retour à l'école dans des conditions de sécurité ainsi que le maintien à l'école par des programmes de remédiation.

En 2023, le HCR continue à renforcer ses réponses de protection de l'enfant contre la violence, les abus, l'exploitation et la négligence, y compris le travail des enfants et le mariage des enfants. Fin septembre 2022, plus de 124 000 enfants en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Türkiye avaient bénéficié de services spécialisés, tandis que près de 66 000 femmes et hommes avaient reçu une aide concernant les compétences parentales. La collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a progressé grâce au *Blueprint for Joint Action for Refugee Children* (plan directeur pour une action conjointe en faveur des enfants réfugiés), tandis que la collaboration s'est poursuivie afin d'aider les jeunes et les enfants victimes de la crise syrienne, dans l'esprit de l'initiative « Pas de génération perdue ».

Rendre les communautés autonomes et parvenir à l'égalité entre les sexes

Le HCR reste déterminé à assurer la responsabilité envers les populations touchées, à augmenter la cohésion sociale et à renforcer la participation des communautés aux décisions qui ont une incidence sur leur vie. Deux sessions de formation régionales sur la responsabilité envers les populations touchées organisées par le HCR ont permis de doter le personnel et les partenaires des compétences et des connaissances requises. Une subvention accordée dans ce contexte a aidé à rendre autonomes les femmes du camp de réfugiés de Mbera, en Mauritanie.

Un outil participatif numérique a amélioré l'analyse qualitative de la protection en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Mauritanie, et les centres d'appel d'Égypte, d'Iraq, de Jordanie, du Liban et de Libye ont répondu à plus de 2 millions d'appels, renforçant la mobilisation de la communauté et la planification des programmes. Soixante-dix membres du Réseau régional de protection communautaire ont assisté à des formations sur des sujets tels que la communication avec les communautés et le repérage des risques en matière de protection. En Afrique du Nord et au Liban, des actions de sensibilisation sur des questions telles que les dangers liés aux mouvements secondaires et l'utilisation de l'assistance en espèces pour répondre aux besoins essentiels ont permis d'améliorer la communication dans les deux sens. Un programme de formation du HCR sur l'inclusion du handicap a été lancé avec la collaboration de l'Alliance internationale pour les personnes handicapées et la participation des gouvernements et des communautés.

Avec l'appui du partenariat PROSPECTS, visant à améliorer les perspectives des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil¹, le HCR lancera une boîte à outils régionale destinée à faciliter le travail sur la responsabilité envers les populations touchées et à fournir des subventions aux organisations communautaires et locales.

La prévention, l'atténuation et l'intervention en matière de violence liée au genre reste une priorité pour la région. En 2022, plus de 158 800 survivant(e)s et personnes exposées à la violence liée au genre ont bénéficié de tout un éventail de services grâce au Plan régional réfugiés et résilience pour les réfugiés syriens. Malgré ces efforts, il reste encore du travail à faire pour supprimer les obstacles qui empêchent les survivant(e)s d'avoir pleinement accès aux services, notamment aux soins de santé, à la protection et à la justice. Entre janvier et septembre 2023, 154 300 personnes ont bénéficié d'activités de prévention dans le cadre du Plan régional réfugiés et

¹ Connu sous le nom de PROSPECTS, ce partenariat est financé par les Pays-Bas et réunit la Société financière internationale, l'Organisation internationale du travail, le HCR, l'UNICEF et la Banque mondiale, afin d'améliorer l'accès des personnes déplacées et des communautés d'accueil à l'emploi et à des moyens d'existence.

résilience. S'appuyant sur l'analyse régionale des lacunes et des besoins, et conformément à sa politique relative à la prévention et à l'intervention en matière de violence liée au genre de 2020, le HCR a entrepris des activités de développement des capacités, notamment sur la gestion des cas et l'accès aux services essentiels. Les financements au titre de l'initiative *Safe from the Start* ont contribué à la mise en œuvre de la politique et un soutien a été fourni aux opérations relatives à la situation en Syrie par le déploiement d'un administrateur principal itinérant chargé de la protection. En Algérie, le soutien financier de l'initiative a permis d'offrir un abri sûr aux survivant(e)s.

En 2023, les opérations de la région continueront à faire une priorité de la prévention de l'exploitation et les abus sexuels, y compris par l'examen, l'élaboration et la diffusion de matériel de communication, le déploiement d'actions de formation et l'évaluation des capacités des partenaires du HCR dans ce domaine. Les ressources limitées, y compris le manque de personnel spécialisé, nuisent à la capacité des opérations d'assurer une formation régulière pour l'ensemble du personnel et un soutien suffisant aux partenaires.

Trouver des solutions durables

En 2022, le HCR a présenté le dossier de plus de 24 400 réfugiés en vue de leur réinstallation depuis la région, soit une augmentation d'environ 19 % par rapport à 2021. En outre, le cas de quelque 20 400 personnes (dont 17 000 Syriens) a été soumis depuis la Türkiye. On estime à 880 000 le nombre de réfugiés dans la région et en Türkiye qui ont besoin d'être réinstallés en 2023.

Le HCR est déterminé à prévenir la fraude dans ces processus. En 2023, l'Organisation continuera à assurer une supervision dans ce domaine par l'application de la politique de lutte contre la fraude avec le Groupe de travail régional sur l'intégrité et la Communauté de pratiques régionale sur l'intégrité.

En collaboration avec les États et ses partenaires, le HCR a étendu l'accès aux voies d'admission complémentaires avec l'appui du Groupe de contact régional pour les voies complémentaires. Ce groupe, qui compte plus de 100 représentants d'États, d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et des opérations du HCR, a lancé une plateforme numérique en 2022 pour permettre à ses membres d'approfondir leurs partenariats et d'échanger des connaissances sur les voies d'admission complémentaires.

Entre 2016 et 2022, environ 354 000 réfugiés syriens ont regagné leur pays depuis l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Türkiye. Malgré cela, le nombre de retours depuis l'Iraq et la Jordanie a diminué par rapport à 2021, et celui des personnes qui sont en train de rentrer reste très inférieur aux niveaux d'avant la pandémie. Le HCR et ses partenaires ont maintenu et renforcé la préparation et la planification des retours, guidés par la Stratégie globale de protection et de solutions et le Pacte mondial sur les réfugiés. En République arabe syrienne le HCR fournit une assistance humanitaire et d'autres services aux réfugiés de retour et autres populations vulnérables à travers un réseau de centres communautaires. Parallèlement, un dialogue est en cours avec le Gouvernement de la République arabe syrienne et d'autres acteurs concernés en vue de lever les obstacles au retour volontaire.

Mobiliser l'appui public, politique, financier et opérationnel par des partenariats stratégiques

Le HCR continuera à axer son travail sur l'extension et le renforcement des partenariats et du plaidoyer auprès de parties prenantes, conformément à l'approche « engageant l'ensemble de la société » préconisée par le Pacte mondial sur les réfugiés. Outre qu'elle réunit les acteurs gouvernementaux locaux et nationaux, la

société civile, les institutions financières et de développement, le secteur privé et les milieux universitaires, l'inclusion des organisations dirigées par des réfugiés et des communautés de réfugiés est essentielle. Dans la région, le HCR œuvre à promouvoir les politiques inclusives dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2023. L'Organisation continuera à inciter les organisations régionales, comme la Ligue des États arabes et d'autres partenaires, y compris ceux qui participent au Plan régional réfugiés et résilience pour les réfugiés syriens, à participer à cette entreprise.

S'appuyant sur les recommandations de la table ronde préparatoire régionale pour le Dialogue du Haut-Commissaire qui s'est tenu en novembre 2022 et conformément aux Orientations stratégiques de l'Organisation (2022-2026), le HCR renforcera la coopération pour le développement afin de faciliter encore l'inclusion dans les systèmes nationaux dans la région. Les opérations de toute la région participent activement à la collecte de données socio-économiques, à l'analyse de la pauvreté et à l'élaboration de programmes fondés sur des éléments concrets à travers le Centre conjoint de données du HCR et de la banque mondiale sur les déplacements forcés. Ce travail vise en particulier à faciliter la programmation et l'inclusion dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et des moyens d'existence.

Les consultations régionales avec les organisations non gouvernementales se concentreront en 2023 sur les thèmes de l'inclusion, des moyens d'existence et de la participation au Forum mondial sur les réfugiés. Afin de promouvoir les solutions locales et l'inclusion des acteurs locaux et des réfugiés, le HCR travaillera avec le Réseau régional de la société civile pour le déplacement, composé d'acteurs qui fournissent un large éventail de services et de réponses aux besoins des personnes déplacées et des communautés d'accueil. Ce réseau participe au Groupe référence pour le Forum mondial sur les réfugiés 2023 et facilitera l'engagement de la société civile dans l'élaboration de promesses et d'initiatives.

Le Programme sur la philanthropie islamique du HCR reste le principal instrument permettant d'obtenir des revenus pour les partenariats avec le secteur privé dans la région, avec un portefeuille diversifié de donateurs, en particulier des Émirats arabes unis, du Koweït, du Royaume d'Arabie saoudite et du Qatar. Ce programme, qui inclut la Campagne mondiale sur le ramadan et le Fonds Zakat pour les réfugiés, a levé 34,6 millions de dollars E.-U. en 2022, dont 90 % ont été directement collectés dans la région. Cela porte à plus de 189 millions de dollars E.-U. la somme totale recueillie par ces sources depuis 2017. Ce revenu inclut à la fois le Zakat (charité obligatoire en islam) et la Sadaqah (charité volontaire en islam), le Zakat contribuant à hauteur de 80 % à l'ensemble du revenu de la philanthropie islamique. Globalement, les actions de collecte de fonds menées par le HCR en 2022 ont permis d'obtenir un revenu de 49,36 millions de dollars E.-U., dont 55,5 % étaient affectés à des opérations dans la région.

C. Information financière

Le budget actuel 2023 de 2,37 milliards de dollars E.-U. pour la région est inférieur au budget d'origine 2022 de 2,43 milliards de dollars E.-U., soit une diminution de 3 %, due aux réductions importantes en Iraq.

Au 31 janvier 2023, quelque 10 % des besoins financiers de la région pour 2023 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées.